

DEPARTEMENT  
DES  
**DEUX-SEVRES**



**VILLE DE NIORT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 1 JUILLET 2013**

**Délibération n° D-2013-287**

**OPAH RU - Opérations de Restauration Immobilière -  
Approbation et mise à enquête publique du dossier d'enquête  
préalable de DUP**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 25/06/2013

Affichage du Compte-Rendu  
Sommaire :  
le 08/07/2013

**Président :**

**MADAME GENEVIÈVE GAILLARD**

**Présents :**

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Delphine PAGE, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicole GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJAULT, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Monsieur Frank MICHEL, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Madame Annick DEFAYE, Madame Nicole IZORE, Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Gérard ZABATTA, Monsieur Patrick DELAUNAY, Madame Gaëlle MANGIN, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Jérôme BALOGÉ, Madame Elsie COLAS, Madame Maryvonne ARDOUIN, Monsieur Aurélien MANSART, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

**Secrétaire de séance :** Delphine PAGE

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Madame Pilar BAUDIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Annie COUTUREAU, ayant donné pouvoir à Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Denis THOMMEROT, ayant donné pouvoir à Madame Gaëlle MANGIN, Madame Blanche BAMANA, ayant donné pouvoir à Madame Josiane METAYER, Madame Julie BIRET, ayant donné pouvoir à Madame Nathalie SEGUIN, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Guillaume JUIN, ayant donné pouvoir à Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Michel PAILLEY, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain BAUDIN

**Direction Développement Urbain, Habitat OPAH RU - Opérations de Restauration Immobilière  
- Approbation et mise à enquête publique du  
dossier d'enquête préalable de DUP**

Monsieur Frank MICHEL, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente

Face au constat de dégradation du parc privé de logements dans le centre ancien, la Ville de Niort a décidé d'engager une action forte, en mobilisant l'ensemble des moyens d'intervention incitatifs et coercitifs. Une première OPAH RU (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain) a été menée par la Ville de Niort et l'Anah de 2007 à 2012 avec une première Opération de Restauration Immobilière, sur 21 parcelles, déclarée d'utilité publique par arrêté préfectoral du 25 janvier 2011.

Cette première OPAH RU a donné des résultats très encourageants avec plus de 11 millions de travaux engagés dont 1,2 millions liés à l'Opération de Restauration Immobilière.

Afin de poursuivre l'accompagnement de la requalification du parc privé, la Ville de Niort et l'Anah ont considéré qu'il était important de lancer une deuxième OPAH RU pour la période 2013-2017, dont la convention partenariale a été validée par délibération du Conseil municipal du 15 octobre 2012 . Celle-ci prévoit le lancement d'une seconde Opération de Restauration Immobilière.

Le Conseil municipal est invité à délibérer sur l'approbation de ce deuxième dossier d'enquête préalable relatif à la Déclaration d'Utilité Publique des Opérations de Restauration Immobilière, menées dans le cadre de l'OPAH RU en vue d'obliger à réaliser des travaux de remise en état d'habitabilité des logements dans 9 immeubles.

Conformément à l'article R 314-24 du Code de l'urbanisme, le dossier comprend :

- Un plan permettant de connaître la situation des bâtiments concernés ;
- La désignation des immeubles concernés ;
- L'indication du caractère vacant ou occupé des immeubles concernés ;
- Une notice explicative qui indique notamment l'objet de l'opération et présente le programme global des travaux par bâtiment ainsi que le délai de réalisation des travaux ;
- Une estimation de la valeur des immeubles avant restauration, faite par France Domaine, et l'estimation sommaire du coût des restaurations.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver le dossier d'enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique ;

- solliciter Monsieur le Préfet pour la mise à enquête publique du présent dossier en vue de l'obtention de la Déclaration d'Utilité Publique des Opérations de Restauration Immobilière.

**LE CONSEIL  
ADOpte**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort,  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL